

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAYFAIR IMMOBILIER CI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE
CHATEAU, Immeuble de la Boulangerie du Pain au 1ier
étage, Lot 4436, Ilot 406, 06 Boîte Postale 1289 ABIDJAN
06., Lot 4436, Ilot 406

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/03/2023 reçus par Me AWA KONE, et enregistrés au CEPICI le 13/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAYFAIR IMMOBILIER CI »

Objet : La vente, la location et l'acquisition de biens immobiliers, L'aménagement foncier, La gestion et l'administration des biens immobiliers, La réhabilitation, la rénovation de bâtiment, Le lotissement et l'entretien d'espace vert, L'étude de tout projet et de toute opportunité immobilière et recherches de leurs financements.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou parties des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE
CHATEAU, Immeuble de la Boulangerie du Pain au 1ier
étage, Lot 4436, Ilot 406, 06 Boîte Postale 1289 ABIDJAN
06., Lot 4436, Ilot 406

Dirigeant(s) M BLAY MALAN ANTHONY AXEL (GÉRANT),
Mme COULIBALY DALLA MARIANNE STEPHANIE
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01869 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24417/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

